

**Conférence régionale des préfets du
Saguenay–Lac-Saint-Jean**

RAPPORT SYNTHÈSE

**Consultation publique sur les plans d'aménagement
forestier intégré opérationnels (PAFIO)**

7 février au 4 mars 2024

Saguenay – 13 mars 2024

Table des matières

Préambule	1
Section I : Participation à la consultation.....	2
Section II : Synthèse des commentaires reçus	7
ANNEXE 1 : Liste des personnes ou organismes ayant émis des commentaires	9
ANNEXE 2 : Tableau synthèse des commentaires reçus	10
ANNEXE 3 : Tableau synthèse des commentaires reçus sur le processus de consultation	13

Préambule

Comme prévu à l'article 57 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1), « les plans d'aménagement forestier intégré doivent faire l'objet d'une consultation publique menée par les organismes régionaux responsables de la mise en place des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire ». La Conférence régionale des préfets (CRP) du Saguenay–Lac-Saint-Jean a tenu, en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), une consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) pour les unités d'aménagement 023-71, 024-71, 025-71 et 027-51 selon les dispositions convenues, en se basant sur le Manuel de consultation du public sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux. Le présent rapport synthétise les commentaires obtenus lors de cette consultation publique.

Section I : Participation à la consultation

En novembre 2023, le ministère des Ressources renouvelables et des Forêts (MRNF) a transmis à la Conférence régionale des préfets (CRP) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, organisme régional responsable de la coordination et du fonctionnement des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) et des consultations PAFI, un courriel l'informant de la tenue d'une consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) pour les unités d'aménagement 023-71, 024-71, 025-71 et 027-51.

Dates de la consultation (début-fin) :	7 février 2024	4 mars 2024
---	----------------	-------------

La direction générale régionale du MRNF a fait paraître un avis public dans les journaux suivants afin d'inviter la population à participer à la consultation publique :

- | | |
|---------------------|-----------------|
| - Le Quotidien | 7 février 2024 |
| - Progrès Week-end | 7 février 2024 |
| - Nouvelles Hebdo | 7 février 2024 |
| - Étoile du lac | 7 février 2024 |
| - Le Lac-Saint-Jean | 7 février 2024 |
| - Le Réveil | 12 février 2024 |

En plus de ces publications, la Conférence régionale des préfets a diffusé sur les ondes radiophoniques de KYK Saguenay-Lac-Saint-Jean, Rythme 98.3, de Planète à Dolbeau, de Planète à Roberval et de Planète à Alma du 6 février au 12 février 2024, à raison de 5 à 8 occasions par jour un message de 30 secondes où la population était invitée à des séances d'informations en ligne et à consulter les plans sur le site internet du ministère. La même invitation a également été publiée sur les sites web de KYK Saguenay-Lac-Saint-Jean, Rythme 98.3, de Planète à Dolbeau, de Planète à Roberval et de Planète à Alma du 12 au 26 février 2024.

Le MRNF a présenté aux délégués de la TLGIRT Lac-Saint-Jean, les PAFIO des unités d'aménagement 024-71, 025-71 et 027-51 lors d'une rencontre en visioconférence le 25 janvier 2024. Le PAFIO de l'unité d'aménagement 023-71 a été présenté, quant à lui, aux délégués de la TLGIRT Saguenay lors d'une rencontre en présentiel le 1^{er} février 2024.

Liste des personnes ou organismes ayant assisté à la préconsultation des PAFIO de la TLGIRT Lac-Saint-Jean			
Nom	Date	Lieu	UA concernées
AGIR	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51

Liste des personnes ou organismes ayant assisté à la préconsultation des PAFIO de la TLGIRT Lac-Saint-Jean			
Nom	Date	Lieu	UA concernées
Association du Lac Noir	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
CÉGEP de St-Félicien	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Club Dansereau	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Club de motoneige	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREED)	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Coop Girardville	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Écoaventure boréale	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Fédération québécoise des clubs de quads (F.Q.C.Q.)	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Mandataire de certification	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Mandataire de certification #2	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
MRC Fjord-du-Saguenay	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
MRC Maria-Chapdelaine	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Opitciwan	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
PFR	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Pourvoiries	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP)	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Regroupement régional des gestionnaires de ZEC (RRGZ-02)	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Rémabec	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Représentant des travailleurs d'usine	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
SÉPAQ	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
Société de cogénération	25 janvier 2024	Visioconférence	024-71, 025-71 et 027-51
TOTAL		22 personnes	

Liste des personnes ou organismes ayant assisté à la préconsultation du PAFIO de la TLGIRT Saguenay			
Nom	Date	Lieu	UA concernée
Association des propriétaires du Village Alpin (APVA)	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Association forestière du Saguenay-Lac-St-Jean	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Boisaco	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Conseil régional de l'environnement et du développement durable	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Écoaventure Boréale	1 février 2024	Chicoutimi	023-71

Liste des personnes ou organismes ayant assisté à la préconsultation du PAFIO de la TLGIRT Saguenay			
Nom	Date	Lieu	UA concernée
Fédération québécoise des clubs de quads (F.Q.C.Q.)	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Groupe Forestra	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Groupe Lignarex	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Mandataire de certification	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
MRC Fjord-du-Saguenay	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
MRC Lac-St-Jean-Est	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Pourvoirie	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Premier Nation d'Essipit	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
R.C.T.F. Inc.	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP)	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Scierie du Lac-St-Jean	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Ville Saguenay	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
Westfraser	1 février 2024	Chicoutimi	023-71
TOTAL		18 personnes	

En plus de ces rencontres de pré-consultation avec les TLGIRT de la région chaque unité de gestion du MFFP a tenu une séance d'information virtuelle :

UNITÉ D'AMÉNAGEMENT	DATE ET LIEU DE LA RENCONTRE
023-71 Saguenay-Sud-et-Shipshaw	Lundi 12 février 2024 18 h 15
024-71 Rivière-Pérignonka	Mardi 13 février 2024 18 h 15
025-71 Roberval-et-Saint-Félicien	Mercredi 14 février 2024 18 h 15
027-51 Dolbeau-Mistassini	Jeudi 15 février 2024 18 h 15

Liste des personnes ayant participé aux soirées de consultation des PAFIO			
Nombre de personnes	Date	Lieu	UA concernées
16 personnes	12 février 2024	Visioconférence	023-71
9 personnes	13 février 2024	Visioconférence	024-71
14 personnes	14 février 2024	Visioconférence	025-71
5 personnes	15 février 2024	Visioconférence	027-51
TOTAL		44 personnes	

De plus, les personnes n'ayant pas accès à un service Internet ou qui désiraient obtenir plus de renseignement étaient invitées à joindre le personnel des unités de gestion par courriel ou par téléphone :

Unité de gestion de Mistassini
Dolbeau-Mistassini
Téléphone : 418 276-1400
Courriel : ua02751@mrnf.gouv.qc.ca

Unité de gestion de Rivière-Pérignon
Alma
Téléphone : 418 668-8319
Courriel : ua02471@mrnf.gouv.qc.ca

Unité de gestion de Roberval-et-Saint-Félicien
Saint-Félicien
Téléphone : 418 679-3700
Courriel : ua02571@mrnf.gouv.qc.ca

Unité de gestion de Saguenay-Sud-et-Shipshaw
Chicoutimi
Téléphone : 418 698-3660
Courriel : ua02371@mrnf.gouv.qc.ca

Les PAFIO étaient disponibles en tout temps, pendant toute la durée de la consultation publique, sur le site Web du MFFP <https://mffp.gouv.qc.ca/consultation-plans-damenagement-forestier-integre>. 604 visites ont été enregistrées au site de consultation du PAFIO.

Afin d'émettre ses commentaires et préoccupations sur les PAFIO, les participants étaient invités à remplir un formulaire géoréférencé directement sur le site WEB du MRNF.

Les personnes indiquées dans les tableaux sont celles ayant participé aux activités de pré-consultation. On peut considérer que cette liste représente le nombre minimum de gens qui ont consulté les plans durant cette consultation publique puisqu'il était possible de consulter le site web du MRNF sans s'inscrire en tant que participant à la consultation. La liste des personnes ou organismes ayant émis des commentaires est présentée à l'annexe 1 du présent document.

Section II : Synthèse des commentaires reçus

Le tableau suivant présente le nombre de participants ayant émis des commentaires dans le cadre de cette consultation publique et faisant partie d'une table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT). Dans le cadre de cette compilation, seuls les commentaires provenant d'organismes occupant un siège aux comités de travail de la TLGIRT ont été considérés comme provenant d'un participant à une TLGIRT.

Participant à une TLGIRT	Non-participant à une TLGIRT
5	3

Une fiche de commentaire pouvait contenir plusieurs commentaires portant sur différent type de préoccupations. Le tableau suivant présente le nombre de commentaires émis par type d'utilisateurs.

	Type d'utilisateurs						
	Villégiateurs (chalet, association de riverains)	Zec, pourvoirie, réserve faunique	Adepte de récréotourisme	Groupe environnemental	Municipalité, MRC	Gestion intégrée des ressources	Autres
8	1	2	1	1	1	1	1

Type de préoccupations	
Total	
30	Localisation des travaux
5	Infrastructures (chemins, ponts)
8	Transport
2	Période réalisation des travaux
8	Type de traitement sylvicole
6	Modalités de découpage, répartition dans le temps et espace et intensité
1	

ANNEXE 1 : Liste des personnes ou organismes ayant émis des commentaires

Personnes ou organismes ayant émis un commentaire
2 personnes
Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)
MRC du Fjord-du-Saguenay
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Réserve faunique Ashuapmushuan
Réserve faunique des Laurentides
Rio Tinto – Énergie Électrique
Zec des Passes
Total : 8 personnes ou Organismes

ANNEXE 2 : Tableau synthèse des commentaires reçus

Organisme	Synthèse des commentaires reçus
À titre personnel	Bonjour, une demande a été envoyée sur les espèces en situation de précarité. Sur le site pointé sur cette carte il y a un site fréquenté par le pygargue à tête blanche. 2 individus ont été observés en 2023 ainsi que leur nid. Il serait souhaitable de protéger ce secteur de la coupe afin de pouvoir conserver cette ressource exceptionnelle.
À titre personnel	Bonjour, par la présente, nous aimerions donner suite à l'entente prise l'an passé pour les travaux de récolte du chantier BMMB Dior. Pour les travaux non-commerciaux qui sont prévus, nous aimerions que nos chemins et sentiers de vtt que nous utilisons pour le récréatif et la chasse demeurent accessibles en tout temps et ce, même en période de travaux, nous demandons à ce que nos sentiers de vtt soient exempts de tout débris même à la fin des travaux, nous voudrions être informé du début des travaux au moins deux semaines à l'avance et parler à un responsable des travaux, il faudrait que les ouvriers et les contremaîtres soient respectueux de l'environnement en ramassant leurs déchets et huiles usées dans tout le chantier (car nous avons dû en ramasser après les travaux de récolte) et finalement, nous aimerions que les travaux soient terminés avant le 1er septembre de chaque année. Merci beaucoup pour votre attention. Prendre note que je représente mon conjoint Martin Villeneuve et ma sœur Isabelle Prévost dans ce dossier pour l'émission des commentaires de la consultation publique. Ces derniers seront impliqués dans les actions qui seront par la suite entendues.
Agence de gestion intégrée des ressources (AGIR)	Il est important de s'assurer de maintenir un capital forestier qui permettra la récolte des volumes annuels historiques des corporations sur leurs territoires d'appartenance et de s'assurer de maintenir un capital de ressources forestières sur le territoire projeté de la forêt de proximité de la MRC Maria-Chapdelaine dans le but de maintenir la rentabilité du projet (voir la fiche 5.01A de la TLGIRT, fiche enjeux et solutions « Forêt de proximité »). - Nos membres sont également inquiets par rapport à la nouvelle approche de planification dans les domaines de la sapinière (OSS). Ce nouveau modèle de répartition des interventions forestières dans le domaine de la sapinière à bouleau jaune et à bouleau blanc n'est peut-être pas toujours compatible en forêt de proximité. Par conséquent, il serait très important de considérer lors de la planification, l'intensité et la répartition des SIP commerciaux. Il faudra donc porter une attention particulière à cette nouvelle approche qui pourrait avoir comme effet de récolter trop intensivement des secteurs à proximité des municipalités qui sont des secteurs fortement utilisés à différentes fins. Il serait prudent selon nous que vous optiez dans ces secteurs pour une approche de répartition dans le temps et dans l'espace sur plusieurs années plutôt que de récolter intensivement un important volume sur une seule année par exemple. Donc, il faudra apporter une attention particulière lors du découpage des SIP situés dans la zone de forêt de proximité. Un patron de récolte de type mosaïque serait assurément plus adapté pour les parties situées au sud des UAF (Zone de forêt de proximité). Cette préoccupation est générale et elle est applicable sur l'ensemble du territoire de forêt de proximité. - Plus précisément en lien avec la consultation 2024, deux secteurs avec des superficies importantes en consultation nous interpellent dans la 27-51 (Nord du village de Notre-Dame-de-Lorette-lac Mathieu et juste au nord du lac Noir – TNO de Proulx). Nous aimerions être informés via la mesure d'harmonisation qui est toujours en vigueur de la stratégie en lien avec le découpage à venir des secteurs, ceci afin que nous puissions émettre des préoccupations plus précises.
MRC du Fjord-du-Saguenay	La MRC veut être consultée sur la planification fine des secteurs de récolte en périphérie de la route 175, afin de s'assurer du respect de l'encadrement panoramique.

	La MRC demande au MRNF d'impliquer la Corporation du parc régional du lac Kénogami pour les travaux d'infrastructures et/ou de récolte prévus à proximité du sentier pédestre du lac Kénogami. La MRC demande au MRNF d'impliquer la municipalité de Saint-David-de-Falardeau pour la récolte prévue à proximité du chemin du Bras-du-Nord. La MRC veut être consultée plus finement sur les fermetures de chemins dans le massif des monts Valin, notamment en lien avec le tourisme hivernal et le potentiel de développement éolien. Les détenteurs de droits de récolte qui empruntent les routes R0253 et R0200 doivent interpeler la MRC qui coordonne des comités d'entretien pour chacune de ces routes. Pour l'ensemble des secteurs, s'assurer que les opérations de récolte et transport de bois ne viennent pas interférer avec la saison de motoneige en sentiers fédérés.
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean	Nous sommes préoccupés de constater que des coupes de régénération envisagées couvrent parfois la presque totalité d'un bassin versant. C'est le cas ici (point sur la carte), mais également pour d'autres endroits. Nous craignons que de grandes proportions de bassins versants soient sous l'effet de travaux sylvicoles au même moment, car cela pourrait accroître le ruissèlement de l'eau sur ces bassins versants, favoriser le transport de sédiments, augmenter la concentration de matières en suspensions dans l'eau, diminuer la qualité de l'eau des lacs et rivières et accentuer les problématiques de qualité de l'eau qu'on observe déjà sur quelques lacs et rivières. Nous recommandons au ministère de considérer les aires équivalentes de coupes sur plusieurs niveaux de bassins versants (dans ce cas-ci les niveaux 3, mais possible de se rendre jusqu'au niveau 8) afin de limiter autant que possible d'intervenir sur une trop grande proportion d'un bassin versant. De plus, nous souhaitons profiter de l'occasion pour rappeler que les ponceaux sont un enjeu important pour la gestion intégrée de l'eau. Un entretien non adéquat peut causer d'importants problèmes sur le milieu aquatique, mais également pour la sécurité publique. De façon similaire, il est important de porter une attention particulière à la localisation des cours d'eau intermittents afin de positionner les ponceaux au meilleur endroit, puisqu'une installation légèrement décalée du cours d'eau peut aussi causer des problématiques d'érosion affectant la qualité du milieu aquatique et la sécurité. Cette gestion des ponceaux est particulièrement importante dans le cas des interventions sur les chemins forestiers.
Réserve faunique Ashuapmushuan	La case suivante ne permet pas d'intégrer tous nos commentaires. A cet égard, un document les contenant a été transmis à l'aménagiste de l'UG.
Réserve faunique des Laurentides	Un document vous sera transmis puisqu'il n'y a pas assez place dans cette case pour l'ensemble de ceux-ci.
Rio Tinto – Énergie Électrique	Présence de ligne haute tension. La construction de nouveau chemin d'accès dans l'emprise des lignes électriques devrait faire l'objet d'une entente avec Rio Tinto pour encadrer les risques SSE. Présence également de sentiers de VTT à préserver, sentiers qui permettent à nos équipes de patrouiller la ligne. Merci!
Zec des Passes	Zone de forte concentration de villégiateurs. Plusieurs baux de villégiature. La Zec des Passes doit être informée de toute intervention commerciale ou non commerciale sur son territoire afin de trouver une mesure d'harmonisation qui permettra de minimiser les impacts durant la période de chasse au gros gibier.

	Secteur de chasse et de pêche très important ! Surtout de chasse. Les accès devront être assurés même pour les petits sentiers de chasse. La réfection de chemin devra être réalisé à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Secteur très achalandé à proximité du lac Aux Grandes Pointes. Secteur d'importance au niveau faunique. Lacs d'intérêts de pêche à l'omble de fontaine et à la chasse à l'orignal. Secteur de villégiature important. La Zec des Passes demande d'être consultée avant la construction de chemin tout particulièrement avant la chasse afin d'éviter les conflits d'usage entre chasseurs et les entrepreneurs en charge des réfections de chemin. Plusieurs événements ont été répertoriés. Ce bloc de récolte est situé dans un endroit sensible. Plusieurs problématiques de chemin sont envisageables et plusieurs conflits d'usage sont à prévoir. La Zec des Passes demande à être rencontré avant toute planification annuelle de coupe. Le transport de bois devra être réalisé dans des périodes sécuritaires et propices à une saine gestion du territoire. Secteur de chasse et de pêche très important ! Surtout de chasse. Les accès devront être assurés même pour les petits sentiers de chasse. La réfection de chemin devra être réalisée à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Secteur très achalandé. Les travaux sylvicoles devront être réalisés à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Plusieurs conflits d'usage potentiel en période de chasse. La réfection de chemin dans ce secteur devra se réaliser en concertation avec la Zec des Passes en fonction des besoins particulier d'un villégiateur à trouver une solution pour atteindre son bail de villégiature. Le bail existant au lac des Aigles l'autre côté du ruisseau est problématique. La Zec des Passes essaie de trouver une solution pour redonner accès au villégiateur par le sud du lac Pyschegan. Tous les travaux sylvicoles prévus dans ce secteur se trouvent dans un secteur de chasse et de pêche très important ! Surtout de chasse. Les accès devront être assurés même pour les petits sentiers de chasse. La réfection de chemin devra être réalisée à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Secteur très achalandé. Les travaux sylvicoles devront être réalisés à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Ce nouveau chemin d'accès utilisé pour sortir le bois du secteur Laberge est problématique pour notre OGZ sachant que ce chemin donne accès au territoire et cela engendre une perte de contrôle pour la protection de la ressource. Ce chemin devra être définitivement fermé lorsque la récolte sera terminée. Secteur grandement problématique du fait que le volume de bois récolté devrait sortir sur les principaux accès au sud de la Zec des Passes. Cette artère se dirige directement dans le secteur récréotouristique avec camping aménagé, unités d'hébergement et baux de villégiature. La Zec des Passes recommande fortement d'obliger le transport du bois en hiver afin d'éviter les conflits d'usage. Le ministère avec les BGA devront proposer des mesures d'atténuation. Secteur de chasse et de pêche très important ! Surtout de chasse. Les accès devront être assurés même pour les petits sentiers de chasse. La réfection de chemin devra être réalisée à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier. Secteur très achalandé. Les travaux sylvicoles devront être réalisés à l'extérieur de la période de chasse au gros gibier.
--	---

ANNEXE 3 : Tableau synthèse des commentaires reçus sur le processus de consultation

Commentaires reçus sur le processus de consultation
Belle outil géomatique disponible sur le web. Facile à utiliser.
Très satisfaite.
Meilleures ouvertures de la part des responsables du ministère des Forêts. Rencontre annuelle plus efficace et plus personnalisée. Ce qui facilite l'harmonisation. Malgré une trop grande pression de récolte forestière sur le territoire de la Zec des Passes, certaines améliorations ont été observées en lien avec le transport forestier et la gestion de secteur d'intérêt pour la Zec des Passes
La Zec des Passes est victime d'une entreprise de déforestation massive et certains habitats ne sont plus accessibles pour la grande faune comme les forêts matures.
Meilleures ouvertures de la part des responsables du ministère des Forêts. Rencontre annuelle plus efficace et plus personnalisée. Ce qui facilite l'harmonisation. Malgré une trop grande pression de récolte forestière sur le territoire de la Zec des Passes, certaines améliorations ont été observées en lien avec le transport forestier et la gestion de secteur d'intérêt pour la Zec des Passes.
Les harmonisations doivent être respectées et les entreprises mieux conscientisées à l'importance de communiquer très tôt avec l'OGZ avant tous travaux sylvicoles.
Nous constatons également qu'en ajoutant les consultations antérieures à celle de 2024, la quasi-totalité du territoire qui nous concerne est consultée. Cette situation nous amène encore une fois à réitérer notre demande d'être consultés lors de la préparation des programmations annuelles de récolte (PRAN) via la mesure d'harmonisation que nous avons convenue ensemble.
Le téléchargement des jeux de données serait pertinent pour pouvoir intégrer les activités d'aménagements à nos propres systèmes SIG afin de faciliter la consultation. Nous avons constaté l'option d'importer une couche, mais elle est limitée à 1000 entités, ce qui est par exemple beaucoup plus petit que le nombre de bassins versants sur notre territoire. De plus, cette même option d'ajout de couches semble exiger une connexion avec le compte ArcGIS "Opérations régionales".